

Compte rendu Comité Consultatif

Tous Au Poulailler

du mercredi 28 avril 2021

Étaient présents :

BOUVIER Céline	Adjointe au maire
NIVON Virginie	Conseiller municipal, rapporteur
MELIERES Nathalie	Conseiller municipal
MELIERES Timothée	Représentant du conseil municipal des enfants
BERTHOD Jean	Habitant de la commune
GAUDIN Claire	Habitant de la commune
RACINE Michèle	Habitant de la commune
RACINE André	Habitant de la commune
RICHET Marie	Habitant de la commune
STABILE Vincent	Habitant de la commune

Invité : Sébastien NEDEZ

1) Tour de table :

Présentation de chacun et intérêt pour le projet : volonté commune de participer à un projet de groupe pour créer du lien et retrouver ainsi un esprit « village » autour des animaux et dans une volonté de préservation de l'environnement

2) Présentation du poulailler collectif des Auxons par Monsieur NEDEZ

Le poulailler a été créé il y a environ 3 ans. Il a entièrement été réalisé par les membres souhaitant s'y investir. Sa réalisation a nécessité 6 samedis matins de travaux avec essentiellement des matériaux de récupération (tels que les piquets et le grillage issu de la rénovation d'un ancien terrain de tennis).

Depuis sa création, le poulailler n'a fait l'objet d'aucun acte de vandalisme malgré sa situation plutôt isolée.

3) Application du projet à notre commune

- **Identifier l'emplacement** : à ce jour deux possibilités se détachent : soit à proximité des jardins familiaux soit vers la MARPA et l'espace biodiversité

Les personnes ayant manifesté leur intérêt lors du 1^{er} sondage pour un poulailler collectif seront interrogées pour connaître leur lieu d'habitation afin de prioriser l'un ou l'autre site.

Une enquête de voisinage sera également proposée .

- **Quel type de matériaux** ? Récup ? Tout fait à monter ensemble ?

- **Combien de poules accueillir** ?

- **Combien de familles** ?

- **Charte du poulailler à réaliser**

- **Question du devenir des poules**

4) Présentation de la charte du Comité Consultatif

Ce document présente le fonctionnement de notre comité il doit être signé en Mairie et sera transmis en annexe.

5) Organisation du Comité Consultatif

Notre comité se réunira tous les 15 jours le jeudi soir de 20h à 21H idéalement en présentiel à la mairie si les conditions sanitaires et la disponibilité des salles le permettent. Selon l'avancement de notre projet nous pourrons augmenter les rencontres afin d'être les plus efficaces et réactifs possible.

Des réflexions en sous-groupes seront menées et des thématiques seront proposées afin d'apporter un travail approfondi sur certains sujets que nous aurons alors simplement à partager lors de nos réunions du jeudi.

Prochaines dates : Le mardi 11 mai en visio à 20h et jeudi 27 mai à 20h en présentiel en Mairie.

Rédaction Virginie NIVON	Validation Céline BOUVIER
	

Sa superficie est d'environ 100 m² scindés en deux espaces distincts afin de préserver une partie d'herbe. Le grillage a été scellé dans le béton afin d'assurer la solidité, les piquets doivent mesurer entre 2,5 et 3 mètres afin qu'il soit accessible à tous. De plus un voile anti-oiseaux a été installé pour protéger les volatiles.

Le poulailler est à 100 % autonome avec une mangeoire automatique anti-nuisible et un capteur à pile pour l'ouverture et la fermeture de la porte du poulailler. Ainsi les poules ont toujours à manger et à boire même si en s'investissant dans un tel projet l'idée est d'y passer au moins une fois par jour pour s'assurer que tout va bien.

Au départ, 10 familles participaient à l'aventure aujourd'hui 8. Un calendrier est établi au mois afin de prévoir quel jour quelle famille a la charge du poulailler (1 famille par jour soit un roulement tous les 8 à 10 jours dans cet exemple).

Une charte établie par le comité est signée par chacun des membres à son entrée dans le projet et une participation forfaitaire de 15 € est demandée afin d'acheter les graines pour l'année (il s'agit de graines produites localement mais non bio).

Une feuille de traçabilité est également présente à l'intérieur du poulailler afin d'indiquer le nombre d'œufs récoltés et les observations s'il y en a (poule malade ou matériel endommagé)

Initialement les poules installées étaient des poules rousses et des poules noires et blanches aujourd'hui, il y a d'autres variétés. Un renouvellement a dû être effectué car au bout de 2 ans les poules ne pondent plus. Il faut donc se poser la question de leur devenir. Dans le cas des Auxons elles sont placées chez une personne qui les conservent sur son terrain jusqu'à leur fin de vie.

La création de ce projet a un rôle de lien social très important. Pour le faire vivre et envisager ses évolutions ou futurs projets un apéro est organisé tous les 1 ou 2 mois.

Les fientes sont déposées dans le compost et peuvent ensuite être utilisées comme engrais naturel dans le jardin. Par contre la présence du compost (les familles pouvant déposer leurs restes alimentaires aux poules) a attiré les nuisibles et de nombreux rats ses sont invités au poulailler donc à ce jour, les restes alimentaires ne sont plus utilisés.